

Aménagement de Nantes Atlantique : la suite logique d'une décision imbécile...

Comment trouver une solution intelligente à une décision imbécile ? A l'impossible, nul n'est tenu ; pas même la DGAC qui doit être bien embêtée, et dont il faut plaindre les « techniciens » sommés de concocter un mélange de mesures, genre bouillabaisse, de savante composition suffisamment digeste pour les convives, aux « goûts » différenciés, rassemblés autour de la table aéroportuaire (les riverains n'étaient pas invités à la cérémonie du lundi 28 octobre...)

Le 1^{er} Ministre, annonciateur de la décision en question, a « bravement » délégué un obscur Secrétaire d'Etat pour venir annoncer le menu, avec pour consigne expresse de ne pas détailler le contenu des différents plats qui devront être confectionnés par le futur concessionnaire.

Notons au passage que le maintien -aggravé- du survol de plusieurs établissements scolaires n'est pas considéré comme un sujet méritant un examen particulier. Qu'en pense Madame l'épouse du Président de la République, enseignante retraitée ? Interrogée par mes soins (par écrit) en janvier 2018, elle ne m'a pas répondu...

Sans le moindre doute, nous nous situons dans la suite logique du « déni démocratique » autopsié dans un livre (soigneusement ignoré des médias) publié en mai dernier relatant l'histoire du projet de Notre Dame des Landes.

Selon le compte-rendu d'Ouest France, Aude Amadou, députée de la circonscription a qualifié l'annonce avec une grande perspicacité : « la solution retenue, c'est sans doute le mieux du pire ». On ne saurait si bien dire !

Les riverains de Nantes Atlantique exigeant le transfert vont-ils reprendre les recettes zadistes - violences comprises - qui ont si bien réussi à ces derniers ? L'avenir le dira.

AR 3 11 2019